

**COLLECTIF DE DEFENSE  
DE L'HOPITAL DE DIE.**

-----

DIE, le 6 novembre 2008

Jean-Pierre RAMBAUD  
Président du Collectif de  
Défense de l'Hôpital de Die  
6 place de l'Hôtel de Ville  
26150 DIE

à

Monsieur Georges BERGINIAT  
Maire de Die  
Président du Conseil  
d'Administration de l'Hôpital  
Hôtel de Ville  
Rue Félix Germain  
26150 DIE

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Lors du Conseil d'administration de l'Hôpital de Die, nous vous avons demandé de tenir les engagements pris lors de la réunion publique que nous avons organisée le 18 octobre 2008 en votre présence et celle de monsieur le député Hervé Mariton, de mettre à l'ordre du jour du Conseil d'Administration le réexamen du document proposé par la DDASS. C'est à dire le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence.

De plus, parmi les réserves faites concernant la restructuration du centre hospitalier, vous avez fait savoir que vous aviez accepté d'organiser un Conseil d'Administration pour étudier et revenir sur chacun des points du plan dit « d'évolution ».

A moins de deux mois de l'échéance donnée par l'ARH pour la fermeture de la maternité, il est grand temps de mettre en œuvre cet engagement.

Au nom du Collectif de Défense de l'Hôpital de Die, je vous demande, monsieur le Président, d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de l'Hôpital le réexamen des 14 points et, notamment, un vote pour le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence ouverte 24H/24 et 7 jours/7.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Collectif de Défense  
de l'Hôpital de Die :

Jean-Pierre RAMBAUD